



## LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL, GARANT LÉGITIME DANS LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Autre organisation, autre méthode. Le conservatoire du littoral se bat également pour préserver le joyau que représente notre île aujourd'hui, mais sans bruit ni provocation. « Notre mission est d'acheter des terrains qui deviennent inaliénables, donc inconstructibles et dont nous assurons la conservation, pour les générations à venir. Nous sommes un établissement public qui intervient en partenariat avec les collectivités locales », résume Michel Muracciole, délégué des rivages pour la Corse

Conservatoire du Littoral. Auparavant, la transaction fait appel, en règle générale « à des négociations à l'amiable avec les propriétaires des espaces concernés. Le prix du m<sup>2</sup> est défini par France Domaine. L'objectif est d'éviter toute forme de spéculation. En amont, nous avons pris l'avis du conseil municipal et du conseil des rivages », explique-t-il. On n'achète pas n'importe quoi, n'importe où. « Nous prenons en considération l'intérêt écologique, paysager de la zone, ainsi que son état de dégradat-

tion », précise-t-il. Dans l'île, le conservatoire du littoral possède désormais 19 600 hectares, entre autres du côté de l'Agriate - 5 600 hectares - du Sartenais - 2 500 hectares sur la côte ouest de Bonifacio et du côté des falaises. En 2017, 305 hectares ont été achetés à la Revelatta, à la Marana et à Piana. « Notre linéaire de sentiers équivaut à la longueur du GR20 », souligne Michel Muracciole. Et on compte bien poursuivre la démarche et dès 2018, franchir le cap des 20 000 hectares. À échéance 2050, l'objectif est d'atteindre 40 000 hectares acquis, soit 45% du littoral insulaire protégé contre 24% aujourd'hui. Dans le périmètre du conservatoire du littoral, c'est le principe de « protection active » qui prédomine. « Il ne s'agit pas de protéger à force d'interdiction. L'espace doit à la fois être préservé, dans le même temps restitué à la population. La dimension promenade, découverte est très importante. À la pointe du Cap, nous avons aménagé un sentier littoral qui, en définitive, participe à l'attractivité du territoire. Au Ricanto à Ajaccio, le chantier mené depuis 20 ans vise à préserver l'intérêt écologique du lieu, le restaurer et faire en sorte qu'il profite au plus grand nombre. Nous avons entamé la troisième tranche de travaux. Le conservatoire est un outil au service d'un aménagement cohérent et de qualité du territoire. » On fait face à des enjeux environnementaux, sociaux, tout en plaçant l'accent sur le maintien d'activités traditionnelles. Dans l'île, l'approche consiste, le plus souvent à favoriser l'installation d'éleveurs, dans le cadre d'exploitation viable avec des bonnes pratiques.

Selon Pierre-Olivier Milanini, la tentation idéologique est forte aussi, et les acteurs associatifs procéderaient d'une même rhétorique très stigmatisante. On ne fonctionnerait pas avec des idées et des arguments mais avec des clichés et des affirmations. S'ensuit la mise en place d'une version très particulière, voire négative, des choses. « On sacralise la terre, on considère que toute intervention est préjudiciable et que derrière chaque entrepreneur, il y a un voyou ou un spéculateur prêts à tout. Au-delà, c'est comme si on avait sorti l'homme de l'écosystème, c'est comme si l'homme représentait une menace pour l'idéal d'une Corse vierge. Alors, on bloque, on entrave, on empêche », commente l'architecte. La position associative qui condamne à l'inaction a de quoi déstabiliser a d'autres égards. « Des projets bien moins vertueux que d'autres voient le jour au bord de

l'eau sur des communes sans PLU au profit de chaînes hôtelières internationales, sans susciter de mobilisation associative. On ne compte plus non plus les catastrophes, comme les routes au bord de l'eau, les terrassements monstrueux. Mais tout cela ne semble pas poser problème comme développement urbain chaotique des principales villes insulaires », remarque-t-il. Par opposition, Pierre-Olivier Milanini place l'accent sur « des maîtres d'ouvrage corses qui veulent créer un outil de travail soigneusement intégré au paysage, créateur d'emplois et de richesses, sans aucune vue sur la mer. Il existe des projets intelligents, conçus dans la légalité avec une dose de concertation, de négociation ». Et selon lui, le modèle doit faire la part belle à l'excellence. On n'est jamais trop ambitieux, ni trop innovant. « Dans le secteur touristique, par exemple, miser sur le luxe permet de créer des

richesses de manière pérenne et durable tout en chérissant l'environnement comme un trésor à préserver ». L'aménagement du territoire comporte un autre impératif aux dires de l'architecte. On ne touche plus au littoral. En ligne de mire aussi les résidences secondaires. « Atteindre un taux exorbitant de résidences secondaires n'est pas bon du tout », insiste-t-il. Il se montre optimiste pour la suite. « Il y a moyen de trouver des manières d'articuler tous les intérêts et d'en finir avec ces tensions qui s'exacerbent. » **PDC**

**Toutes les personnes sollicitées dans le cadre de ce dossier ont joué le jeu de l'interview. Sollicitée à son tour, la direction de U Levante a préféré nous orienter vers son site Internet et nous a invités à reprendre ainsi « les papiers qui nous intéressent ».**